



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 9 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 24 chemin du Domaine-des-Bouleaux (lot : 5 112 026)

Demande de dérogation mineure (2024-0422) au 24 chemin du Domaine-des-Bouleaux, lot 5 112 026, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-2:

- Une rue à environ 7.5m d'une courbe au lieu de 40m;
- Un déboisement à 0 mètre de la ligne latérale droit au lieu de 3 mètres.

Le tout tel que prescrit au règlement de lotissement no.24 article 4.7 et le règlement de zonage no.23 article 6.7

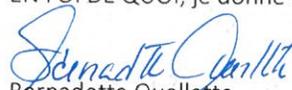
Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 9 décembre 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 20^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière demeurant au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 20 novembre 2024. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 novembre 2024.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et